

Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

Numéro 31-32 (Avril 2002)

L'Encyclopédie en ses nouveaux atours électroniques: vices et vertus du virtuel

Véronique Le Ru

Un exemple d'utilisation du CD-rom de Redon ou comment faire mouche dans la toile des renvois.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Véronique Le Ru, « Un exemple d'utilisation du CD-rom de Redon ou comment faire mouche dans la toile des renvois. », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 31-32 | Avril 2002, mis en ligne le 16 mars 2008. URL : <http://rde.revues.org/index3083.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société Diderot

<http://rde.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://rde.revues.org/index3083.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés

Véronique LE RU

Un exemple d'utilisation du CDrom de Redon ou comment faire mouche dans la toile des renvois

Mon propos est très modeste, je voudrais simplement montrer de quelle manière l'utilisation du CDrom de Redon facilite grandement la reconstitution de ce qu'on pourrait appeler un réseau de renvois. Mais ce point ne sera abordé qu'après l'analyse du contenu du réseau de renvois que j'ai choisi comme exemple. Je commencerai par rappeler brièvement quels sont les quatre types de renvois à l'œuvre dans l'*Encyclopédie* et je m'intéresserai particulièrement aux renvois du premier type, à savoir les renvois de choses. Je montrerai alors, en présentant en exemple le réseau de renvois de l'article PRÊTRES, comment on fait mouche dans l'article ÉCONOMIE POLITIQUE de Nicolas Boulanger et comment la recherche plein texte du CDrom permet de bien viser.

Dans l'article ENCYCLOPÉDIE¹, Diderot expose les quatre types de renvois utilisés dans l'*Encyclopédie* : les renvois de choses, les renvois de mots, les renvois de l'homme de génie et les renvois satiriques. Pour illustrer cette dernière sorte de renvois qu'il convient, selon Diderot, de ne pas multiplier pour éviter de faire passer à la postérité des effets de mode et des références obscures, il développe le fameux exemple du renvoi à capuchon². L'article CAPUCHON fait mention de la dispute qui opposa, dans

1. Voir p. 643 du tome V paru en 1755 de l'*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, éditée par D'Alembert et Diderot, Paris, Briasson, David, Le Breton et Durand, 35 vol., 1751-1780 ; rééd. Frommann, 1966-1967.

2. *Ibid.*, p. 643 : « tel est, par exemple, celui qui se trouve dans un de nos articles, où à la suite d'un éloge pompeux on lit, voyez CAPUCHON. Le mot burlesque *capuchon*, et ce qu'on trouve à l'article *capuchon*, pourrait faire soupçonner que l'éloge pompeux n'est qu'une ironie, et qu'il faut lire l'article avec précaution, et en peser exactement tous les termes ».

l'ordre des Cordeliers, les frères spirituels et les frères de communauté sur la forme du capuchon (les uns le voulaient étroit, les autres large) et précise avec ironie que la dispute dura plus d'un siècle. On trouve à la fin de l'article un renvoi à l'article CORDELIERS et, comme de juste, à cet article, on a un renvoi final à CAPUCHON. Les renvois de l'homme de génie sont ceux qui manifestent l'esprit de combinaison voire de divination dont parle Diderot à la fin du paragraphe XXX et dans le paragraphe XXXI de *l'Interprétation de la nature*³. C'est l'art de proposer des conjectures utiles, des oppositions et des analogies, en un mot des *extravagances*⁴. Les renvois de mots évitent les redites et répétitions de définitions : toutes les fois qu'on utilise un terme d'art ou de science, il importe de prendre soin de renvoyer aux endroits où ce terme est défini. Ces renvois, selon Diderot, sont très utiles car chaque science ou chaque art a sa langue. Pour reconnaître ce type de renvois, rien de plus simple : il suffit de repérer si l'article et son renvoi ont la même place assignée par leur sous-titre dans l'arbre encyclopédique ou le Système figuré des connaissances, il suffit donc de regarder juste après le mot qui fait le sujet de l'article le nom du domaine de connaissances mis entre parenthèses ; si l'article et son renvoi relèvent du même domaine de connaissances, il s'agit d'un renvoi de mots (par exemple, dans l'article CAPUCHON, on a un renvoi à SCAPULAIRE, et les deux entrées sont référées à l'histoire ecclésiastique (*Hist. ecclés.*), on peut en conclure que SCAPULAIRE est un renvoi de mots). En revanche, les renvois de choses, de par leur fonction de liaison des connaissances, instaurent par définition une liaison entre deux domaines de connaissances de l'arbre encyclopédique, et les articles reliés par ce type de renvois n'ont pas, par conséquent, la même place dans l'arbre encyclopédique. Diderot attribue deux fonctions principales aux renvois de choses : une fonction d'argumentation ou d'éclaircissement et une fonction subversive de réfutation. Dans leur fonction positive, les renvois de choses éclaircissent l'objet de l'article initial par l'indication des liaisons proches et éloignées de cet objet avec les autres objets de connaissances, ils montrent comment un rameau sort d'une branche ou comment la branche est reliée au tronc qui s'éploie en une autre branche, ils rappellent les notions communes et les principes analogues. Dans leur fonction négative, ils opposent les notions, ils font contraster les principes, ils attaquent et renversent les opinions ridicules qu'on n'oserait insulter ouvertement, en un mot ils permettent aux encyclopédistes d'avancer masqués et d'écraser l'infâme à mots couverts, d'où leur utilité et d'où l'éloge qu'en fait Diderot, qui donne à ces renvois de

3. Voir *l'Interprétation de la nature*, *Œuvres philosophiques*, Paris, Garnier, 1964, pp. 197-198.

4. *Ibid.*, pp. 197-198 : « car quel autre nom donner à cet enchaînement de conjectures fondées sur des oppositions ou des ressemblances si éloignées, si imperceptibles, que les rêves d'un malade ne paraissent ni plus bizarres, ni plus décousus ? »

confirmation et de réfutation la tâche de contribuer au caractère d'un bon dictionnaire qui est de changer la façon commune de penser⁵. Si les renvois de mots rassemblent un groupe de notions relevant d'un ordre sémantique, les renvois de choses rassemblent un groupe de notions relevant d'un ordre encyclopédique au sens étymologique du terme : ils mettent en cycle les connaissances.

Venons-en maintenant à l'analyse de l'article PRÊTRES et de son réseau de renvois qui nous servira de fil conducteur pour reconstituer le sens subversif de la toile d'araignée tissée, entre autres, par d'Holbach qui met en renvoi réciproque ses deux articles PRÊTRES et THÉOCRATIE (chemin faisant, nous tâcherons de montrer la commodité pratique du CDrom pour notre analyse).

Première remarque : la psychologie des auteurs n'a guère changé depuis 250 ans, ils aiment se référer à eux-mêmes et citer leurs propres articles ou travaux en renvois. Ce trait narcissique est renforcé dans l'*Encyclopédie* du fait que les différents collaborateurs ne savent pas toujours ce que font les autres et que les différents volumes sont publiés sur une longue période (1751-1765) ; certains auteurs meurent avant la parution des derniers volumes, certains renvois de choses dans les premiers volumes n'ont pas été suivis d'effets de sens dans les volumes de 1765 et la nomenclature proposée par le CDrom est ici d'un grand usage pour vérifier rapidement si les promesses du texte sont tenues⁶. On comprend par là les raisons pour lesquelles les auteurs instaurent des renvois à leurs propres articles : ils sont à peu près sûrs qu'ils sont ou seront écrits. C'est le cas de l'article PRÊTRES : à la fin de l'article, on a un renvoi à THÉOCRATIE et à la fin de THÉOCRATIE on a un renvoi à PRÊTRES. La boucle est bouclée dont le sens critique et subversif est de tracer un cercle vertueux par la dénonciation des vices liés à la fonction sacerdotale. D'Holbach montre en effet dans l'article PRÊTRES à quel point ceux-ci sont mus par la volonté de puissance. Promus à la tâche sacerdotale de remplir les fonctions des cultes, les prêtres eux-mêmes furent vite « sacralisés » par les peuples qui subvinrent à leurs besoins. L'isolement des prêtres dans les temples, leur action cérémonielle les firent regarder comme les favoris des dieux,

5. Article ENCYCLOPÉDIE, p. 643 : « Il y aurait un grand art et un avantage infini dans ces derniers renvois. L'ouvrage entier en recevrait une force interne et une utilité secrète, dont les effets sourds seraient nécessairement sensibles avec le temps. Toutes les fois, par exemple, qu'un préjugé national mériterait du respect, il faudrait à son article particulier l'exposer respectueusement, et avec tout son cortège de vraisemblance et de séduction ; mais renverser l'édifice de fange, dissiper un vain amas de poussière, en renvoyant aux articles où des principes solides servent de base aux vérités opposées ».

6. Par exemple, Diderot, dans l'article CHAOS, fait deux renvois à *Spinosisme* et à *Stratonisme*, or l'article SPINOSISTE existe et il est signé Diderot mais il n'y a pas d'entrée STRATONISME. L'article SPINOSISTE est très court et ne remplit pas sa fonction de renvoi à CHAOS ; elle est remplie par l'article SPINOSA qui fait coup double par la mention de Straton.

médiateurs entre eux et les mortels. Les prêtres, forts de ce statut privilégié, renforcèrent leur position de domination par les oracles, par la crainte des châtimens des dieux irrités dont ils menaçaient les impies. Assurés de leur pouvoir, ils se mirent à étudier la nature pour occuper leur temps libre, ce qui affermit encore leur domination car, par les connaissances, ils purent fabriquer des machines qui apparaissaient magiques aux yeux du peuple.

Cette volonté de puissance, dans son dernier avatar, est politique : plutôt que d'être subordonnés au roi, les prêtres cherchèrent à soumettre les souverains eux-mêmes : « le fanatisme et la superstition tinrent le couteau suspendu sur la tête des monarques » (article PRÊTRES). Aussi bien « les prêtres de l'imposture » (des cultes païens) que les prêtres du Dieu de la paix y parvinrent et d'Holbach termine son article en dénonçant les crimes de l'Inquisition et fait un renvoi à *Théocratie*. Mais avant d'étudier ce renvoi, peut-être faut-il revenir sur le premier renvoi à *Culte* qui survient à la deuxième phrase. Si l'article PRÊTRES a pour sous-titre religion et politique, l'article CULTE est référé à la théologie morale et au droit naturel. Il est signé de Jaucourt. D'Holbach, au début de son article, fait un résumé de la partie concernant le culte extérieur. L'article du chevalier de Jaucourt distingue en effet deux sortes de culte, intérieur et extérieur, et développe une analyse généalogique du culte : d'abord intérieur, le culte devient extérieur, on y joint des cérémonies (sacrifices, libations, offrandes) et, bien vite, ces cérémonies se déroulent à l'abri de la pluie, d'où l'origine des temples. Au commencement, chacun remplit les fonctions du culte, puis on destine certains à les remplir, d'où l'origine des prêtres. Ceux-ci, une fois institués, augmentent l'appareil du culte extérieur pour accroître leur pouvoir, d'où l'origine des cérémonies. Le peuple lâche la proie pour l'ombre et prend les symboles du culte pour le culte même, d'où le culte des symboles. Mais l'inflation et la diversité des symboles tenus pour les cultes mêmes produisent diverses sectes qui se haïssent, d'où les guerres de religion (*l'odium theologicum*). Pourtant, précise de Jaucourt, tout culte n'est pas à rejeter car le culte extérieur est une bonne propédeutique pour apprendre nos devoirs envers la société. Les symboles mêmes sont nécessaires pour frapper les sens, ils réveillent l'attention bien mieux que les discours « insuffisants pour les ignorants et pour le peuple, c'est-à-dire pour la plus grande partie du genre humain » (article CULTE). De Jaucourt termine son article par un discours de tolérance : « Si le sage est citoyen de toutes les républiques, il n'est pas le prêtre de tous les dieux ; il ne doit abjurer le *culte* de religion qu'il approuve dans l'âme, ni troubler celui des autres » mais il tâche d'éclairer ceux qui sont sous le joug de la superstition et du fanatisme.

Dans l'article THÉOCRATIE qui a pour sous-titre Histoire ancienne et politique, la théocratie est définie comme un gouvernement dans lequel une nation est soumise immédiatement à Dieu qui exerce sa souveraineté sur

elle et lui fait connaître ses volontés par l'organe des prophètes et des ministres à qui il lui plaît de se manifester. D'Holbach dit que les prophètes et les ministres sont choisis par Dieu alors que de Jaucourt dit dans l'article *CULTE* : « on choisit des hommes qu'on destina singulièrement à cette fonction [sacerdotale] ». Le seul exemple d'une vraie théocratie, pour d'Holbach, est celle des Hébreux : le prophète choisi par Dieu est Moïse (table des Lois). Ensuite le peuple hébreu fut gouverné par des juges que Dieu lui permit de choisir, ces juges étant subordonnés aux prophètes et au grand-prêtre. Cette théocratie dura jusqu'à Samuel qui fut confronté à la volonté du peuple de devenir une nation idolâtre, c'est-à-dire une nation qui transporte son culte de Dieu au roi qui est un mortel. Dieu avertit les Israélites *via* Samuel qu'ils seront les esclaves du roi : « C'est ainsi que le prophète exposa aux Israélites les droits que s'arrogerait leur roi ; telles sont les menaces que Dieu fit à son peuple, lorsqu'il voulut se soustraire à son pouvoir pour se soumettre à celui d'un homme » (article *THÉOCRATIE*). Les Hébreux eurent Saül comme roi, ainsi finit la théocratie.

D'Holbach explique qu'en dehors de cette seule vraie théocratie, il n'existe que des théocraties d'imposture, expression parallèle à celle des prêtres de l'imposture qu'on peut lire comme une précaution contre la censure : « on a vu cependant des imposteurs qui, sans avoir la mission de Moïse, ont établi sur des peuples ignorants et séduits, un empire qu'ils leur persuadaient être celui de la Divinité ». Remarquons que cette phrase est bien sûr transposable à la théocratie hébraïque. D'Holbach développe l'exemple des Arabes, des Japonais, des anciens Gaulois, des Éthiopiens et des Égyptiens. Ce dernier double exemple où les prêtres ordonnent aux rois de se donner la mort est l'occasion pour d'Holbach de dénoncer les prétentions politiques des papes (Grégoire VII, Boniface VII, etc.) et les atrocités dont ils furent les commandeurs : « c'est sur les cadavres sanglants de plusieurs millions de chrétiens que les représentants du Dieu de paix ont élevé l'édifice d'une puissance chimérique, dont les hommes ont été longtemps les tristes jouets et les malheureuses victimes » (article *THÉOCRATIE*). D'Holbach enchaîne en dénonçant de nouveau la volonté de puissance politique des prêtres : « le sacerdoce s'est toujours efforcé d'introduire sur terre une espèce de *théocratie* (...) ils ont prétendu ne tenir que de la Divinité les biens dont les hommes les avaient visiblement mis en possession ». D'Holbach sollicite les rois — leur sagesse — pour contrebalancer cette volonté de puissance politique des prêtres et, dans la toute fin de l'article, il fait référence à « un auteur moderne [qui] a regardé la *théocratie* comme le premier des gouvernements que toutes les nations aient adoptés ». Suit un résumé de l'analyse politique que propose cet « auteur moderne », résumé qui rappelle étrangement l'article du chevalier de Jaucourt notamment en ce qui concerne le culte des symboles où le symbole ne renvoie plus au culte mais vaut pour soi, d'où l'origine de

l'idolâtrie « à laquelle les prêtres, faute d'instruire les peuples, ou par intérêt, donnèrent eux-mêmes lieu » (article THÉOCRATIE). L'auteur moderne, repris par d'Holbach, laisse ainsi entendre que l'ignorance des peuples est entretenue par la volonté de puissance politique des prêtres et donc sert leur intérêt, d'où la superstition. Les prêtres, forts de leur pouvoir, en abusèrent et abusèrent notamment des femmes : « ce fut leur incontinence qui, suivant l'auteur, donna naissance à cette race d'hommes qui prétendaient descendre des dieux ». Les hommes, fatigués du joug de la théocratie, choisirent des rois, représentants du monarque invisible, Dieu. Mais bientôt ces rois furent traités en dieux ainsi que l'avaient été les prêtres, ils traitèrent les hommes en esclaves qui acceptèrent leur autorité parce que le roi était Dieu descendu sur terre, d'où l'origine du despotisme qui repose sur l'usurpation par un roi de l'autorité divine. Prêtres et rois se disputèrent ainsi tour à tour le sceptre de l'usurpation de l'autorité divine. De là à dire qu'ils ont inventé cette autorité divine pour assouvir leur volonté de puissance, il n'y a qu'un pas que d'Holbach cependant ne franchit pas, se contentant d'opposer le despotisme aux droits de la nature et de la raison qui veulent que l'homme soit gouverné pour son bonheur.

Question : de Jaucourt est-il l'auteur moderne que d'Holbach mentionne à trois reprises à la fin de l'article THÉOCRATIE ou bien de Jaucourt a-t-il lu sans le citer le même auteur que d'Holbach ? Les articles CULTE et THÉOCRATIE ont en effet en commun l'analyse des symboles mais de Jaucourt ne dit rien dans son article de la théocratie. Mais peut-être est-ce dans un autre article qu'il en parle. Sachant que de Jaucourt est le polygraphe le plus prodigue de l'*Encyclopédie*, la tâche de retrouver un article où il parlerait de théocratie n'est pas simple, d'autant moins simple que la recherche par auteurs du CDrom Redon n'est pas fiable : par exemple quand on regarde la liste des articles de d'Holbach (396 entrées), on ne trouve ni PRÊTRES ni THÉOCRATIE. Comment faire alors pour identifier l'auteur moderne ?

Soit on a l'honneur et le bonheur d'être invité à déjeuner chez Anne-Marie Chouillet en bonne compagnie — Annie Geffroy — et le problème est résolu très vite, soit on essaie d'exploiter la recherche plein texte du CDrom. Je me suis accrochée aux deux branches de l'alternative : j'ai eu la réponse à ma question en discutant avec Anne-Marie Chouillet et Annie Geffroy et j'ai cherché à la retrouver par le Cdrom de Redon. Comment ai-je procédé ? J'ai lancé une recherche sur un mot, le mot « incontinence » (que je pensais peu usité) et j'ai obtenu 37 entrées comportant l'occurrence de ce terme. J'ai lancé une recherche sur « théocratie », j'ai obtenu 9 entrées, puis j'ai vu qu'on pouvait croiser la recherche : j'ai lancé une recherche sur incontinence et théocratie et j'ai obtenu deux entrées : théocratie et économie, j'ai ajouté un troisième terme, « idolâtrie », j'ai obtenu les deux mêmes entrées, j'ai ajouté un quatrième terme, « culte », et j'ai eu toujours le même résultat. En combinant ces quatre termes selon

d'autres ordres de recherches, j'ai toujours obtenu les deux mêmes entrées. Je suis allée par la nomenclature à ÉCONOMIE constitué de deux parties ÉCONOMIE ANIMALE et ÉCONOMIE POLITIQUE, la première signée (m), Ménuret de Chambaud, la deuxième signée feu M. Boulanger.

La lecture de cette deuxième partie ne laisse aucun doute sur l'identification de l'auteur moderne dont parle d'Holbach dans l'article THÉOCRATIE. L'article ÉCONOMIE POLITIQUE qui a pour sous-titre Histoire politique Religion ancienne et moderne est bien la référence souterraine des articles CULTE, PRÊTRES et THÉOCRATIE. On y trouve en effet l'analyse généalogique du dieu monarque, que Boulanger ose présenter comme une invention de l'homme liée à la superstition, fille de la crainte et de la terreur des hommes⁷ ; on y trouve les étapes de ce qu'on pourrait appeler la *résistible* ascension du fanatisme (les temples, les cérémonies, les symboles, l'idolâtrie) ; l'analyse de la théocratie hébraïque (le discours de Samuel dont les menaces ne sont plus dictées par Dieu mais par l'esprit théocratique « dans le dessein d'effrayer les peuples et les détourner de leur projet », ce qui n'empêcha pas Saül d'être roi), on y trouve l'analyse de la volonté de puissance politique des prêtres, de leur incontinence, de celle d'autres théocraties primitives et de leurs avatars (l'invention d'une race de demi-dieux issus du viol des femmes par les prêtres), on y trouve enfin l'analyse de l'usurpation alternative par les prêtres et les rois du sceptre de l'autorité divine. On y retrouve surtout des expressions communes aux trois entrées CULTE, PRÊTRES et THÉOCRATIE comme, par exemple, le culte des symboles, ou l'incontinence des prêtres. Mais pourquoi cette référence de Boulanger si prégnante dans les trois entrées est-elle restée souterraine ? On peut penser que l'article ÉCONOMIE POLITIQUE, publié de manière posthume, est un ajout voulu par Diderot et autorisé par la mort de l'auteur. On sait en effet que Nicolas Boulanger (1722-1759) fut un ami de Diderot, qu'il venait d'un milieu janséniste, qu'il était ingénieur des Ponts et Chaussées et que, pour ces raisons, il n'a peut-être pas voulu divulguer de son vivant ses analyses politiques. Faut-il lire cet article, que l'on trouve dans le tome XI à la lettre O, comme un hommage posthume de Diderot à l'égard de son ami ? Sans doute mais pas seulement... l'hommage est aussi une cartouche politique car Boulanger est le seul penseur au XVIII^e siècle à proposer une hypothèse autre que l'hypothèse contractualiste (du contrat social) pour penser l'origine des sociétés et des gouvernements et son hypothèse est précisément celle de la théocratie. Or, au tome V de l'*Encyclopédie*, on trouve l'entrée ÉCONOMIE POLITIQUE signée M. Rousseau, citoyen de Genève qui développe l'hypothèse contractualiste. Sous cet éclairage, l'article de Boulanger vient compléter sinon corriger l'article de Rousseau tout comme il vient

7. Article ÉCONOMIE POLITIQUE : « L'idée de se donner un roi a donc été une des premières idées de l'homme sociable et raisonnable. (...) Au lieu de choisir un roi parmi ses semblables (...) l'homme proclama le roi de l'âge d'or, c'est-à-dire l'Être suprême ».

compléter sinon corriger l'*Esprit des lois* de Montesquieu auquel cependant Boulanger rend hommage à la fin de son article mais après avoir dit, tout au début, que l'on réduit communément à trois genres tous les gouvernements établis — le despotique, le républicain et le monarchique — mais qu'à ces trois genres, il faut joindre un quatrième, le théocratique « que les écrivains politiques ont oublié de considérer ». Cet oubli est d'autant plus dommageable que Boulanger montre, dans son article, que les trois genres de gouvernement dont parle Montesquieu sont les conséquences nécessaires de la théocratie, la théocratie étant par nature un gouvernement despotique car on ne négocie pas avec Dieu. A vrai dire, sans entrer dans l'analyse de cet article très riche, notons que le projet de Boulanger est très ambitieux : il s'agit en quelque sorte d'un discours sur l'origine des sociétés et des gouvernements qui se présente comme un correctif du *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*. En effet, il adopte la même démarche généalogique que Rousseau mais à partir de l'hypothèse de la théocratie. Or choisir cette hypothèse de départ a des conséquences idéologiques de première importance : l'analyse politique fourbit les armes des encyclopédistes pour changer la façon commune de penser.

Là n'est pas son seul intérêt, cet article est aussi un plaidoyer en faveur du peuple, visant à sa libération, et un plaidoyer — et je conclurai sur ce point — en faveur des femmes, visant à leur libération. Ainsi, quand il est question de la manière dont les prêtres assouvirent leur volonté de puissance mais aussi abusèrent de leur pouvoir, on trouve le terme « incontinence » repris par d'Holbach : « Ces indignes descendants d'Aaron et de Lévi ne rendaient plus la justice aux peuples, l'argent rachetait auprès d'eux les coupables [...] et leur incontinence égalant leur avarice et leur voracité, ils dormaient, dit la Bible, avec les femmes qui veillaient à l'entrée du tabernacle (I. Livre des Rois, ch. II)⁸. L'Écriture passe modestement sur cette dernière anecdote que l'esprit de vérité n'a pu cependant cacher ». Il dénonce de nouveau, à propos de la théocratie orientale, l'incontinence et « l'abus que les souverains orientaux ont toujours fait de cette faible moitié du genre humain qu'ils enferment dans leurs séraïls, moins pour servir à des plaisirs que la polygamie de leur pays semble leur permettre, que comme une étiquette d'une puissance plus qu'humaine, et d'une grandeur surnaturelle en tout ». La loi du plus fort est décrite ici explicitement comme l'origine de l'oppression des femmes que Boulanger est sans doute l'un des premiers à définir comme la moitié du genre humain.

Véronique LE RU
Université de Reims

8. Je n'ai pas retrouvé la référence à cette incontinence dans le chapitre II du Premier Livre des Rois mais, dans le chapitre XI, il est dit que Salomon avait sept cents épouses de rang princier et trois cents concubines...